



Porter plainte contre les méthodes du CNAPS

Par **AgentdeS**, le **07/06/2016** à **21:43**

Bonjour,

J'ai fait une demande de renouvellement de ma carte professionnelle auprès du CNAPS avec un mois de retard sur sa date de validité. Ni mon employeur ni personne ne m'avait prévenu que les conditions avaient changé en 5 ans depuis ma première immatriculation auprès de la préfecture. Je ne connaissais même pas l'existence du CNAPS... Bref, depuis un an, je demande aux services du CNAPS où en est l'instruction de mon dossier et on me répond en se foutant de moi que mon dossier est en attente de décision... Depuis un an ?????!!! Résultat, mon employeur m'a licencié après 3 mois sans salaires durant lesquels j'ai dû vendre mon véhicule et perdu toutes mes économies en 8 ans de CDI. Je suis au chômage depuis 4 mois et je ne peux plus exercer le métiers que j'exerce depuis 12 ans. Seul métiers que j'ai exercé qui plus est...

J'aimerais donc savoir s'il m'est possible de porter plainte contre le CNAPS où les forcer à donner une réponse que je pourrais contester... Merci pour votre aide

Par **Agence BCG**, le **08/06/2016** à **06:57**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Voici un lien qui peut vous être utile :

<http://www.village-justice.com/articles/Societes-securite-privee,21290.html>

Par **amajuris**, le **08/06/2016** à **10:06**

Bonjour,

On dépose une plainte quand on pense qu'il existe une infraction au code pénal, ce qui n'est pas votre situation.

Salutations

Par **AgentdeS**, le **08/06/2016** à **12:02**

Merci pour le lien Agence BCG, effectivement, Maître Vincent Luchez est un bon avocat pour défendre les agents de sécurité face au totalitarisme du CNAPS qui s'attaque plus à détruire les vies de pauvres agents et sans possibilité de se défendre comme le fait remarquer notre ami amajuris ci dessus (Vive la justice, il paraîtrait qu'il fut un temps où l'homme avait des droits dans ce pays...) qu'à aller vérifier ce qu'il se passe en terme de travail dissimulé et autres contournements des lois dans certaines entreprises de sécurité... C'est toujours la même histoire avec ces gens là de toutes façons... Traquer les faibles pour enrichir les riches... La grande classe ! Sens de l'honneur et compagnie !

Vous ne vous imaginez pas le nombre de gens que le CNAPS a mis sur le carreau... Sur Facebook, j'ai une dizaine de personnes qui m'ont contacté... Je vais créer un site pour regrouper tous ces gens, organiser des manifestations et communiquer contre les méthodes de GESTAPO du CNAPS... On va faire sortir Alain Bauer (président du CNAPS et ami de Sarkozy qui a mis en place ce système) de son occultisme... Un peu de lumière ne pourra que lui faire le plus grand bien... Merci pour vos réponses :.

Par **amajuris**, le **08/06/2016** à **22:32**

Si le cnaps a été mis en place, c'est qu'il y avait des raisons.

D'ailleurs, il faut croire que la sélection est insuffisante puisque, pour l'euro 2016, sur 3500 agents de sécurité contrôlés par la seule DGSI, 82 sont fichés dans la base de données confidentielles Cristina.

Par **patoun**, le **23/11/2018** à **14:00**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Je souhaite savoir si vous avez un avocat spécialisé dans les contrôles "cossus" du CNAPS car

leurs méthodes barbares qui ne sont pas normales

depuis plus de 20 ans dans le métier, j'ai été autonné et pris pour un moins que rien alors que mes clients sont toujours contents de mes prestations

ils me reprochent des choses qui ne sont pas normales me dit mon comptable de plus j'ai eu

de graves problèmes de santé et je souhaite être assisté lors de du prochain Rdv Cnaps pour me défendre car il risque de charger mon dossier pour un mention manquante ici , une photo mal placée sur la carte professionnelle un Numéro d'agrément sur devis manquant et j'en passe. etc les amendes sont très importantes même pour les petites choses manquantes et j'étais tous seul au 1er rendez-vous il nous prenne pour moins que rien et n'écoute pas ce que l'on dit.

Je demande des conseils pour pourvoir être assisté ou avocat connaissant les réglementations de cette structure qui veut faire disparaître les petites entreprises.

Dans l'attente de réponses et adresses de contacts

Urgent* merci d'avance - Cordialement

d
uer

Par amajuris, le 23/11/2018 à 19:56

bonjour,

j'ignore si les lecteurs de votre message ont " un avocat spécialisé dans les contrôles "cossus" du CNAPS ".

je ne suis pas certain que vous trouverez dans ce site de conseils juridiques, un avocat correspondant à vos désires.

par contre sur la page d'accueil de ce site, il existe la possibilité de rechercher un avocat.
salutations